

## **Complexe sportif et événementiel privé – Faits saillants**

La municipalité de Saint-Lambert-de-Lauzon se prépare à un avenir prometteur avec la construction d'un complexe sportif et événementiel par un promoteur privé sur son territoire. Ce projet permettra d'enrichir considérablement l'offre sportive et événementielle de la municipalité.

De nombreux bénéfices directs découleront du projet pour la municipalité et sa population :

### **Diversification des activités sportives offertes :**

- Des glaces intérieures et extérieures seront accessibles pour le hockey libre, patin libre, ringuette, patin artistique et hockey.
- Il y aura des surfaces de dek hockey disponibles durant l'été.

### **Espace adapté pour les enfants :**

- Un lieu de qualité adapté aux activités intérieures pour les 300 enfants du camp de jour.

### **Gestion autonome des infrastructures :**

- Les coûts de locations sont clés en main, les citoyens auront accès aux activités municipales, mais l'entièreté de la gestion des infrastructures est à la charge du promoteur.

### **Salles événementielles :**

- Deux salles seront accessibles pour bonifier les activités et les événements offerts par le Service des loisirs et de la vie communautaire. Ces salles serviront également aux rencontres des organismes reconnus par la municipalité.

### **Lieux d'accueil et d'hébergement**

- En cas de sinistre nécessitant la prise en charge de citoyens, le complexe servira de lieu d'accueil et d'hébergement temporaire avec tous les services requis (toilettes, douches, restauration).

De plus, les visiteurs du parc Alexis-Blanchet auront accès au stationnement en cas de besoin, notamment lors des événements d'envergure.

Cette infrastructure offrira également des bénéfices indirects pour la municipalité :

- Un complexe sportif de calibre supérieur qui augmentera le rayonnement régional et national de notre région;
- Elle permettra d'accueillir des événements sportifs (tournois et compétitions sportives), attirant ainsi des visiteurs et des participants de l'extérieur.
- Il y aura des retombées économiques positives pour les commerces locaux;
- La stimulation de l'attractivité pour de nouveaux commerces sera augmentée (restaurants, magasins, etc.).

### **Coûts et économies associés au projet**

En bonifiant les services, le coût annuel net est évalué à 620 000 \$. Il se découle comme suit :

- Coûts de location annuels : 1 250 000 \$
- Revenu annuel de taxes (projeté) : 530 000 \$
- Économies annuelles (transfert d'activités municipales) : 100 000 \$
- Coût annuel net : 620 000 \$

Réaliser un projet équivalent par la municipalité, pour le bâtiment seulement et sans frais d'exploitation, nécessiterait au moins le double des coûts de location projetés, soit 2 500 000 \$ par année.